



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## crèches et garderies

Question écrite n° 117820

### Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'offre de crèches d'entreprise. Alors que l'INSEE vient de remettre son bilan démographique faisant état d'un taux de fécondité de deux enfants par femme, plaçant les femmes françaises en tête des Européennes, la question de l'offre de garde en France fait l'objet de toutes les attentions. Avec près de 80 % des femmes exerçant une activité professionnelle, les Françaises, désireuses de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, plébiscitent très largement un nouveau mode de garde, celui des crèches d'entreprise. Aussi elle souhaiterait connaître les mesures qu'il entend prendre afin d'accroître notablement la création de places relatives à ce mode de garde.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Michèle Tabarot](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117820

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 février 2007, page 1216